

loisirs sportifs

Le marathon dans un sauna pour préparer un record

Le sportif vendômois Ludovic Chorgnon a réalisé ce samedi 180 km de vélo et 42 km de course à pied dans le sauna du centre aquatique.



Il aura passé en tout 1 h 08 dans l'eau, cinq heures sur le vélo et six heures à courir. Dans le cadre de sa préparation à son « Iron Hot », triathlon Ironman le plus chaud jamais réalisé, dans la vallée de la mort (Etats-Unis) par 50 à 55°C, Ludovic Chorgnon a passé une journée de préparation importante ce samedi au centre aquatique des Grands-Pâris à Vendôme. Territoires vendômois avait mis le sauna de l'équipement à disposition de l'athlète et de son équipe composée d'un kiné, Richard Fau, d'un préparateur physique, Vincent Fargeas et d'un médecin, Alain Aumarchal. Celui qu'on appelle Ludolefou depuis ses 41 Ironman réalisés en 41 jours en 2015, a donc pu réaliser 180 km de vélo (en home-trainer) ainsi que 42 km de course à pied sur un tapis roulant, par 50 à 52 °C. Chaque heure, son poids, sa température, sa tension et sa fréquence cardiaque étaient contrôlés.

Ce n'est pas sans difficulté que cette performance a été réalisée. Les premières douleurs ont été ressenties dans l'eau, pourtant à température classique, elle.

« Un mal de dos. Mais ça, c'est normal chez moi ! » Le sportif ne manifestait donc pas d'inquiétude à l'approche de monter sur le vélo en début de matinée. S'il a tout de même demandé à ouvrir la porte tous les quarts d'heure, pour cause de soucis respiratoires dus à un non-renouvellement d'air, c'est en mu-sique qu'il a accompli ses tours par 50 degrés.



Ludovic Chorgnon, au cours de son marathon par 50 degrés.

Fréquence cardiaque, poids, température et tension étaient évaluées toutes les heures.

« Le plus difficile ? La perte d'eau et tout ce que ça engendre, expliquait-il. Notamment les brûlures que génèrent les vêtements mouillés à cause de la transpiration. » C'est avec de la glace sous sa casquette que le Vendômois a terminé son marathon. « Dès que je n'ai plus de glace, je pars « en sucette ». Je le savais. Mais je ne pensais pas que je prendrai « un shoot » après 30 minutes de course. » Il a finalement pu bien terminer son défi. Toutes les données recueillies par son staff seront analysées. « Il s'agit de modéliser

des règles. Celles que je dois utiliser pour minimiser le risque. Je ne fais jamais rien au hasard. » C'est entre le 8 et le 17 juillet que Ludovic Chorgnon tentera son challenge. Il se rendra aux États-Unis avec sa fille Anais qui est kiné, son médecin Alain Aumarchal, et l'arbitre chargé d'hommologuer le record. Le Vendômois, qui a déjà réussi fin août 2020 dans les Alpes son « Iron Up », ironman avec plus de 10,000 m de dénivelé positif, devra ensuite relever les deux derniers volets de son quadrupleyte : l'Iron High, c'est-à-dire le plus haut du monde, et l'Iron Cold, le plus froid.

Alexis Couturier

une chance pour la fête ?

Dans notre édition de ce samedi 12 juin, Laurent Brillard a expliqué que la Ville n'organisera aucun événement le jour de la Fête de la musique, ce lundi 21 juin. Notamment car « rien ne peut se faire sur les terrasses de bars et restaurants » et parce que « tout regroupement de plus de dix personnes est interdit sur la voie publique ». Croisé ce samedi lors d'une visite auprès de Ludovic Chorgnon (lire ci-contre), le maire de Vendôme ajoute tout de même que la municipalité réfléchit à « se positionner sur une date en début d'été », pour mettre en place un événement ressemblant à la fête de la musique.

Et si le 21 juin des groupes se placent tout de même dans les rues pour jouer, créant des attroupements importants ? « Ce n'est pas à l'ordre du jour, les gens s'attendaient aux mesures prises », avance Saint Georges

Laurent Brillard, qui explique qu'il ne sera pas du ressort du maire de faire la police. En centre-ville, aucune fermeture de rue n'est au programme pour le 21 juin, contrairement à l'an passé.

Saint Georges

en bref

MUSIQUE en scène

Né de l'amitié et de la complicité de trois musiciens, le trio Clapicello est constitué à la clarinette de Christian Monne, au piano de Bernadette Burgos et au violoncelle de Vincent Daguet. Il se produira samedi 19 juin, à 18 h, aux Greniers de l'abbaye. Au programme : *Trio des quilles*, final de W.-A. Mozart ; *Trio opus II en trois mouvements*, de L. van Beethoven ; trois pièces de concert de F. Mendelssohn ; *Trio, final de Nino Rota* ; et *Le printemps*, d'A. Piazzolla.

Présenté par Les Amis du Conservatoire de musique de Vendôme.
Tarifs : 4 € ; 8 € ; gratuit pour les élèves de l'école de musique Territoires Vendômois. Sur réservation au 06.19.91.33.53.



Le trio Clapicello.
(photo, Margaux Daguet)

« L'endormissement des poissons » à l'aide d'un courant électrique de très faible intensité, au tri par espèces, dénombrage, mesurage et remise à l'eau. Quatorze espèces ont été capturées : bouvrière, barbeau fluvial, chevaine, ablette, loche franche, gardon, vanoise, anguille, lampre de Planer, chabot, vairon, goujon, épinochette, écrevisse américaine seule espèce non remise à l'eau car classée nuisible. Toutes les données sont ensuite rentrées dans la base informatique permettant ainsi le calcul de l'IPR (Indice poisson rivière). Un inventaire piscicole identique sera réalisé dans trois ans pour évaluer l'efficacité des travaux.

Cor. NR : Marie-Laure Beaudier

À la découverte des poissons de la Braye



Observation des poissons. La continuité écologique sur la Braye, prévu cet été. Cette intervention s'est réalisée sur une station pêchée longue de 300 mètres avant vannages et isolée avec un filet en amont.



un inventaire très intéressant. 75 points d'échantillonnage ont jalonné la zone. Cette intervention couvre un espace d'environ 12,5 m² et est pêché au minimum 30 secondes. Les enfants ont pu assister à

la découverte des poissons de la Braye, prévue cet été. Cette intervention s'est réalisée sur une station pêchée longue de 300 mètres avant vannages et isolée avec un filet en amont.

« L'endormissement des poissons » à l'aide d'un courant électrique de très faible intensité, au tri par espèces, dénombrage, mesurage et remise à l'eau. Quatorze espèces ont été capturées : bouvrière, barbeau fluvial, chevaine, ablette, loche franche, gardon, vanoise, anguille, lampre de Planer, chabot, vairon, goujon, épinochette, écrevisse américaine seule espèce non remise à l'eau car classée nuisible. Toutes les données sont ensuite rentrées dans la base informatique permettant ainsi le calcul de l'IPR (Indice poisson rivière). Un inventaire piscicole identique sera réalisé dans trois ans pour évaluer l'efficacité des travaux.

Cor. NR : Marie-Laure Beaudier